

L'INDEPENDANT

TELEPHONE

Organe hebdomadaire du Parti Républicain Radical et Radical-Socialiste de l'Arrondissement

L. Y. Verdoux (17.32)

ABONNEMENTS

Bergues (ville).....	Un an	Six mois
Dordogne et Départements limitrophes.....	15 francs	10 francs
Autres départements.....	20	15

Les abonnements sont payables d'avance.

Ils sont reçus au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste

Directeur-Administrateur :

Robert TAILLANDIER

BUREAU :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces Judiciaires.....	la ligne	5 00
— commerciales.....	—	3 00
Petites annonces classées.....	—	3 00
Chronique locale.....	—	3 00

L'INDEPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Nécessité du Profit

M. Charles Spinasse d'accord avec M. François de Wendel

Et voici qu'on restaure la notion de profit, au Parlement et devant l'opinion. Que de lances n'avons-nous pas rompues ici, depuis quelques années, en faveur de cette thèse !

Au Parlement, c'est M. François de Wendel qui a pris nettement ses responsabilités, en parlant jadis dernier au cours de la séance du Sénat. « La production nationale, a-t-il dit, n'est pas ce qu'elle pourrait être. S'il en est ainsi, c'est surtout parce qu'on a négligé le facteur « intérêt personnel » et qu'on a trop strictement limité les bénéfices. Cela démontre bien que la France, qui n'a pas dix départements envahis, comme il y a vingt-cinq ans, produit peu et qu'on ne trouve plus, comme pendant l'autre guerre, de petits artisans empressés à travailler pour la défense nationale. On a d'ailleurs commis, à l'égard des ouvriers, la même faute qu'à l'égard des industriels, en payant 40 pour cent au-dessous du tarif de base les heures supplémentaires qui, de tout temps, ont toujours été payées au moins au tarif normal. On a négligé, malgré de nombreux avertissements, le ressort de l'intérêt personnel en pénalisant l'effort de travail supplémentaire. »

Ces paroles sont justes et fortes. Comment, après avoir perdu de vue, pendant quelque temps, des vérités fondamentales, n'y reviendrait-on pas ? Platon n'a-t-il point fortement marqué, plusieurs siècles avant Jésus-Christ, que l'intérêt méme le monde ? Et si Platon ne suffit, il y a M. Spinasse. Ce dernier, en effet, dès le 3 mars, donnait, avant la lettre, son accord complet à M. de Wendel. Il écrivait dans « Le Populaire » : « On paraît avoir hésité

devant deux questions essentielles : celle du profit d'abord, sur laquelle on me permettra de ne me sentir personnellement que peu intéressé. Je pense que la limitation des prix et des bénéfices, telle qu'elle est actuellement appliquée, décourage beaucoup d'industriels de prendre des initiatives comportant un risque et même d'accepter parfois les commandes de l'armement. Le véritable intérêt de la collectivité réside moins dans la limitation des prix de vente que dans la baisse des prix de revient. Et celle-ci implique, nécessairement, des investissements considérables en recherches et en outillage, en matériel, et par conséquent, DES MARGES DE BENEFICES ASSEZ ELEVEES. »

Allons, félicitons-nous d'avoir pu rapprocher ces deux textes, celui du discours de M. de Wendel et celui de l'article de M. Spinasse. Le Spinasse qui doctrina toutes les fausses théories économiques et financières du Front populaire, ils marquent la fin d'une divergence, et même d'un conflit, dont le pays, pendant plusieurs années, a grandement souffert. Mieux, c'est l'accord parfait. Le nouvel évangile de M. Spinasse — nous sommes ici sous la grâce et non sous l'ancienne alliance — sera accepté par les bons Français avec reconnaissance. Mais où sont les temps où, du haut d'un Sinai irrité, la main délicate d'un prophète, armée de fine batiste, émergeait du nuage rougeoyant d'éclairs, pour dispenser aux uns les foudres meurtrières et aux autres la manne céleste ?

L'INDEPENDANT.

LES HOSTILITES

par le cabot de service

La situation de la Finlande devient, chaque jour, plus tragique. Déjà, les volontaires finlandais étaient engagés dans une lutte disproportionnée et ce n'est qu'au prix de sacrifices héroïques qu'ils parvenaient à contenir pied à pied les hordes de Staline. Jorgani ainsi par un courage surhumain l'admiration du monde entier.

Cela ne leur méritait certes pas de recevoir, dans le cas, le coup de poignard qui leur vient de leurs vils alliés, en l'occurrence, se sont vus les agents dociles de Berlin.

Depuis quelques semaines, on percevait déjà maintes manœuvres, maints boîtes à usages, destinées à amener les Finlandais à renoncer à leur résistance pour s'engager dans la voie d'un compromis avec l'agresseur soviétique.

Selon une méthode consacrée, le chancelier Hitler et ses diplomates agissaient par la menace, faisant comprendre à la Suède que les forces allemandes étaient prêtes à intervenir et à résister aux allées la possibilité de ravitailler et de secourir les troupes finlandaises.

Si grands que soient les risques, un peuple fier, digne d'un passé glorieux et soucieux par surcroît de protéger sa liberté, avait résisté à ce tel échange, à une telle pression.

Cédant à la crainte, impressionnés par sa fausse sécurité, la Suède en a décidé autrement. Plutôt que de courir le risque de se voir entraînés dans le conflit européen, les dirigeants de Stockholm ont préféré se transformer en auxiliaires de la conjuration hitlo-soviétique.

La Suède, ce signataire cependant de la décision de la S. D. N. n'est, hélas ! pas bornée à refuser à la Finlande nation sœur et voisine, l'assistance armée que celle-ci sollicitait. Elle a fait pression sur les moins résistants de Finlandais, pour obtenir qu'ils entrassent en contact avec la Russie bolchevique.

Ainsi que les troupes du Marché Nord-Ouest résistent avec acharnement, le gouvernement suédois connaît qu'à Stockholm, Monsieur Torner ministre finlandais des Affaires Etrangères, pour obtenir son assentiment à une médiation et pour lui faire connaître les conditions d'impôts imposées par le canal de Fensbasadriks "rouge".

Alors que les troupes du Marché Nord-Ouest résistent avec acharnement, le gouvernement suédois connaît qu'à Stockholm, Monsieur Torner ministre finlandais des Affaires Etrangères, pour obtenir son assentiment à une médiation et pour lui faire connaître les conditions d'impôts imposées par le canal de Fensbasadriks "rouge".

Alors que les troupes du Marché Nord-Ouest résistent avec acharnement, le gouvernement suédois connaît qu'à Stockholm, Monsieur Torner ministre finlandais des Affaires Etrangères, pour obtenir son assentiment à une médiation et pour lui faire connaître les conditions d'impôts imposées par le canal de Fensbasadriks "rouge".

LES COULISSES DE LA GUERRE

Quelle part en France : une Poudrerie

« Quelle part en France ». A la sortie d'une coquette et accueillante cité, se trouve une de nos plus importantes poudreries.

C'est un vaste emplacement qui, avec la guerre, a été transformé en un établissement pour installer afin de fournir une part de la poudre nécessaire aux besoins de la Défense Nationale.

Cette poudrerie était avant la guerre dans un mauvais état. Aussi le travail de réfection a suscité d'énormes sommes de travail.

Depuis six mois, tout a été complété et développé : cantonnements pour ouvriers mobilisés, service médical, remise en état de tous les organismes producteurs, restaurant populaire, mess, foyer, etc.

Bienôt, ordonné et ponctuellement fonctionneront. Les personnes qui se sont chargées de l'organisation de ces deux œuvres de bienfaisance et d'aide, apporteront pour leur bonne marche leur sollicitude attentive et généreuse.

Le jour où nous sera permis de visiter ce détail est important établissement, nous pourrions mieux noter pour nos lecteurs l'impressionnant travail qui y a été accompli.

Ces jours où, de nombreux travailleurs sont venus pour le contingent des ouvriers poudrifier, on a pu constater l'émotion et la joie de ces deux œuvres de bienfaisance et d'aide, apporteront pour leur bonne marche leur sollicitude attentive et généreuse.

Le jour où nous sera permis de visiter ce détail est important établissement, nous pourrions mieux noter pour nos lecteurs l'impressionnant travail qui y a été accompli.

Ces jours où, de nombreux travailleurs sont venus pour le contingent des ouvriers poudrifier, on a pu constater l'émotion et la joie de ces deux œuvres de bienfaisance et d'aide, apporteront pour leur bonne marche leur sollicitude attentive et généreuse.

Le jour où nous sera permis de visiter ce détail est important établissement, nous pourrions mieux noter pour nos lecteurs l'impressionnant travail qui y a été accompli.

A ceux du Front... A leurs Familles...

I. — Application des mesures prises en faveur des fils ou des frères de tués à l'ennemi.

Une instruction datée du 17 février précise l'application des dispositions prévues par le décret du 13 janvier dernier sur l'attribution dans les usines de travail des dispositions pratiques qui concernent les orphelins de guerre, ainsi que les mobilisés, sous-officiers et hommes de troupe ayant perdu des membres de leur famille au cours de la guerre de 1914-1918.

ARTICLE 5 — Les Sous-Officiers et hommes de troupe des réserves, ayant perdu des membres de leur famille, dans les conditions qui justifient un exonération des lois des 2 juillet 1913 et 23 février 1922 l'inscription dans les actes constatant leur décès de la mention « Mort pour la France » recevront, sur production des extraits des actes de décès et dans les délais compatibles avec les nécessités du service les affectations ci-après :

a) Ceux qui appartiennent à la deuxième réserve et qui ont perdu dans les conditions ci-dessus leur père, soit deux ou plusieurs frères, seront affectés à une formation du territoire, de leur région d'origine. Toutefois, ceux dont la famille aurait été évacuée par ordre de l'autorité publique pourront, sur leur demande, être affectés dans la région de repli de leur famille.

A cet effet, les intéressés adresseront par la voie hiérarchique, une demande au Général Commandant la région où est stationnée le dépôt qu'ils ont rejoint à leur retour des armées.

Cette demande sera accompagnée par les militaires désireux être affectés à une formation du territoire de leur région d'origine, d'un certificat de domicile, pour ceux désireux être affectés dans la région de repli de leur famille, d'un certificat du Maire de la localité de repli.

Le Général commandant la région omettra transmettre la demande au Général commandant la région dans laquelle le mobilisé désire être affecté, cette dernière autorité prononcera la mutation.

b) Ceux qui appartiennent à la première réserve et qui ont perdu dans les conditions ci-dessus leur père, soit deux ou plusieurs frères seront affectés, suivant les directives données par le Grand Quartier Général, aux emplois les moins exigeants de Corps dont ils font partie ; ces dernières dispositions sont également applicables à ceux de ces militaires qui, rattachés à la classe 1919, sont maintenus dans des formations des Armées, en exécution de l'article 1er du décret du 23 décembre 1939.

Les dispositions du présent article seront appliquées par priorité à ceux qui ont perdu leur père et un ou des frères dans les conditions ci-dessus indiquées.

La cause est entendue, et il faut espérer que, dans les délais prévus, chacun sera à la place qui lui revient.

Pour répondre à une question qui m'a été posée à diverses reprises, j'ajouterai qu'il y avait, au 11 novembre 1918, environ 850 000 orphelins et orphelines ; on peut donc admettre que 400 000 soldats d'aujourd'hui sont fils de Français morts pour la France.

L'Action de la C. G. P.

L'affectation agricole des agriculteurs des vieilles classes.

A différentes reprises, les membres du bureau national de la C. G. P. sont intervenus auprès du président Daladier, pour lui demander de renvoyer dans leurs foyers, aussitôt que les circonstances le permettraient, les hommes des vieilles classes ayant fait la guerre de 1914-1918.

Ce dernier, répondant à notre appel, a décidé d'envoyer en congé renouvelable de 2 mois, selon les cultivateurs appartenant aux classes 1912-13-14 et 1915.

A ce sujet, nous avons obtenu pleine satisfaction. Si l'on est indispensable à l'organisation de la guerre, il faut également penser à ceux qui ont travaillé à la défense nationale.

Cela étant admis, il est logique, en même temps qu'on affecte des ouvriers mobilisés dans les usines, de renvoyer des cultivateurs à la terre si l'on veut que celle-ci soit travaillée et mise en état de produire.

Imaginez que personne n'a oublié que le rendement en blé, qui était de 88 millions de quintaux en 1916 était tombé à 36 millions en 1917, et qu'il faut prendre d'urgence toutes mesures utiles pour éviter le retour d'un pareil cataclysme.

Evidemment, il a été paré, à l'époque, à la diète de blé par des achats effectués en Amérique et en Australie, mais, hélas, à quelles conditions ! Contraint de renvoyer des cultivateurs à la terre si l'on veut que celle-ci soit travaillée et mise en état de produire.

Les réquisitions, pas très bien préparées, mais surtout très mal exécutées, ont entraîné, au profit de l'agriculture, de nombreux bovins qu'il aurait dû conserver, mais, par le prélèvement incoordonné de nombreux chevaux, elles ont arrêté dans de nombreuses exploitations, les charrois et les labours, de telle sorte que, malgré toutes les bonnes volontés, les vieillards, les femmes et les enfants, restés à la terre, ne peuvent suffire à la besogne.

Pour comble de malheur, les intempéries n'ont pas permis aux permissionnaires de travailler utilement pendant les 21 jours qui leur ont été accordés, dans toute la mesure du possible, les semailles du printemps.

Les mesures prises à l'égard des cultivateurs des vieilles classes l'ont été dans ce but et non pas dans celui de favoriser à tout prix les cultivateurs, comme certains se plaisent à le dire.

ROBERT TAILLANDIER, Secrétaire général de la C. G. P.

La marche des Evénements au jour le jour

Lundi tandis que les dirigeants finlandais négocient à Moscou, les Russes lancent attaques sur attaques, à l'ouest de l'Inchou de Carélie pour submerger les défenses de Viborg.

Trop tard... Arrivé dimanche à Rome dans le but d'évaluer les rapports anglo-italiens Ribbentrop apprend que Londres et Rome se sont mis d'accord sur la question du charbon.

Mardi la première phase des négociations franco-soviétiques était terminée. Russes et Finlandais seraient divisés sur la question du charbon de fer de Viborg à la frontière soviétique et sur celle d'Hangö.

Mercredi on apprenait que la bataille livrée à Rome par le général Ribbentrop avait été pour ce diplomate une déception. Ne soyons pourtant pas trop optimistes à ce sujet et contentons-nous de dire que pour le moment l'Italie n'est pas sortie de sa réserve.

Jeudi les journaux donnent les grandes lignes du traité de paix linno-soviétique.

LES COMMUNIQUÉS

Du 11 Mars au matin Rien à signaler.

Du 12 Mars au matin Avez été engagement local au sud-est de la Nield. Tirs d'artillerie dans les Voges. Activité des deux avions.

Du 12 Mars au soir Rien d'important à signaler au cours de la nuit.

Du 13 Mars au matin Rien à signaler.

L'homme de la roulante vous parle...

LES COMMUNIQUÉS

Du 11 Mars au matin Rien à signaler.

Du 12 Mars au matin Avez été engagement local au sud-est de la Nield. Tirs d'artillerie dans les Voges. Activité des deux avions.

Du 12 Mars au soir Rien d'important à signaler au cours de la nuit.

Du 13 Mars au matin Rien à signaler.

L'homme de la roulante vous parle...

Série d'accidents

Vendredi, vers 16 h. 25, M. Frédéric Stombe, 60 ans, ingénieur auxiliaire à la poudrerie, originaire de Muthouze, domicilié à Bergerac, rue Radou, se rendait à bicyclette la route nationale n° 21, lorsque, arrivé à l'entrée du village de Pombonne, il percuta son auto d'un camion, il s'engagea sur la voie des chemins de fer départementaux longeant la route, mais servit brusquement l'auto-rail faisant le service entre Bergerac et Périgueux.

M. Stombe, heurté et précipité sur la chaussée, fut blessé au visage et aux mains et reçut des contusions diverses.

Dimanche dernier, vers 22 h., un Prince, père de l'abbaye de la Madeleine, le soldat de Conain de Lavallière, du camp de Rommehère, fut heurté par l'automobile de M. Gardette, négociant, rue du Pont Saint Jean. Blessé au visage et contusionné, de Lavallière fut transporté par une ambulance à l'hôpital de Bergerac.

Dimanche, vers 11 h., le nommé René Gizeux, 19 ans, cultivateur au Vignol, commune de Lamozette Saint Martin, voulant décharger un foin, fut blessé au pied gauche. Il dut être transporté à l'hôpital de Bergerac.

Le 12 mars, vers 11 h., M. Jean Andrieu, forgeron à Boisse, était occupé à abriter un arbre, lorsque celui-ci tomba droit sur lui, entraînant avec lui la machine à vapeur et reculant contusions sur diverses parties du corps.

Une lettre

Nos camarades de la C. G. P. de la Loire Inférieure, du Morbihan, de la Dordogne des classes de la première réserve mobilisées aux armées, nous ont adressé une lettre que la Ceasure nous interdit d'insérer.

Nous n'avons prié bonne note. Nos camarades parlementaires poseront la question à M. le Président du Conseil.

Tous les efforts du bureau de la C. G. P. seront tentés pour faire donner satisfaction à ces camarades dans la mesure des possibilités militaires.

R. T.

o) enfin les réformés ou exemptés des classes 1910 à 1919. Seront incorporés à partir du 10 avril. (la date sera précisée ultérieurement)

